

## ◆ Plateforme de covoiturage KAROS

pour des trajets professionnels réguliers ou des trajets ponctuels



KAROS est une **application de court-voiturage** qui permet de trouver des covoitureurs pour des **trajets de courte distance** (>2 km et <80 km).

Téléchargez l'application, entrez votre adresse de départ et d'arrivée, l'application se charge de trouver des covoitureurs sur votre trajet.

**460** inscrits sur le Pays de Pouzauges en septembre 2023 !

## ◆ Plateforme de covoiturage BlaBlaCar

pour des trajets ponctuels

BlaBlaCar est une **plateforme de covoiturage**, qui permet de partager un trajet, généralement de **longue distance**. En tant que passager, après votre inscription sur le site, il suffit d'effectuer une recherche en indiquant votre lieu de départ, votre destination et la date de votre voyage.



Téléchargez l'application et entrez votre adresse de départ et d'arrivée.

# LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ SUR LE PAYS DE POUZAUGES



Scannez-moi 📲



Scannez-moi 📲

## + d'infos

Pour la région Pays de la Loire :

- ◆ **Je suis conducteur** : je perçois au minimum 2 €, dont 1 € pris en charge par la région Pays de la Loire, à partir de 5 km jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km supplémentaire.
- ◆ **Je suis passager** : je paie 0,5 € par trajet à partir de 5 km jusqu'à 40 km, puis 0,10 € par km supplémentaire.

Hors région Pays de la Loire :

- ◆ 2 € par trajet jusqu'à 40 km puis 0,10 € par km supplémentaire.

Par exemple, pour mon trajet Pouzauges - Chantonay (21 km) :

- ◆ **Je suis conducteur** : je perçois 2,10 €.
- ◆ **Je suis passager** : je paie 0,50 € au conducteur.

## ◆ Transport scolaire Aléop

Les cars scolaires Aléop transportent les élèves et étudiants vers les établissements du territoire. Ces lignes peuvent être ouvertes au public, sous réserve de places disponibles et d'une réservation préalable.



## + d'infos

Pour consulter les lignes de car et les horaires et effectuer une demande, contacter **Allô Aléop** :

**09 69 39 14 14** (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

## Besoin de plus d'informations ?

Contactez la Communauté de communes du Pays de Pouzauges au 02 51 57 14 23.

## Je ne suis pas véhiculé.e, quelles solutions pour me déplacer ?



## Le transport à la demande

### Par qui ?

Service public,  
Communauté de communes.

### Pour qui ?

Majeur ou mineur  
accompagné.

### Pour quoi faire ?

Démarches  
administratives ou  
rendez-vous médicaux.

### Quand ?

Mardi et jeudi :  
de 9h à 12h.

Mardi et mercredi :  
de 14h à 17h.

### Périmètre ?

Pays de  
Pouzauges.  
Villes des Herbiers,  
Chantonnay et  
La Châtaigneraie  
avec un bon  
de transport (à  
demander à la  
Communauté de  
communes).

### Comment ?

3 jours avant, réserver  
auprès du transporteur :  
Taxi A3B - 02 51 91 85 52

### Combien ?

4 € par adulte pour un  
aller-retour (prise en  
charge du solde par la  
région et la Communauté  
de communes).

## Le déplacement solidaire

### Par qui ?

Associatif.

Basé sur un réseau de bénévoles qui se  
mettent à disposition des bénéficiaires.  
Complémentaire des services ou dispositifs  
existants (taxi-ambulance, prise en charge  
CPAM, transports à la demande...).

### Pour qui ?

Majeur ou mineur  
accompagné.

### Pour quoi faire ?

Visite de courtoisie,  
courses, rendez-vous  
médicaux, personnels,  
loisirs, démarches  
administratives, trajet  
travail...

### Quand ?

Tous les jours  
sous réserve  
de disponibilité  
du chauffeur  
bénévole.

### Périmètre ?

Pays de Pouzauges.  
Rayon de 80 km, vers les  
services et commerces  
locaux.

### Combien ?

Adhésion de 5,50 € par an.  
Le coût kilométrique est  
de 0,45 €/km à compter  
du premier kilomètre.  
Un forfait de 4 € minimum  
par personne adulte  
transportée.

### Comment ?

1. S'inscrire auprès  
du référent le plus  
tôt possible.\*
2. Se mettre  
en lien avec le  
chauffeur minimum  
3 jours avant le  
déplacement.

*\* Liste de référents  
communaux en mairie  
OU à la Communauté  
de communes.*

## Ligne TER n°14

La ligne de train **TER n°14** réalise le trajet Saumur – La Roche-sur-Yon en passant par la gare de Pouzauges. En période estivale, le train poursuit son trajet jusqu'aux Sables d'Olonne.

À Pouzauges, la ligne  
effectue **1 aller et  
1 retour par jour :**

- **Au départ** de la gare  
de Pouzauges : 1 aller  
par jour **du lundi au  
vendredi à 14h54.\***
- **À l'arrivée** de la gare  
de Pouzauges : 1 retour  
par jour **du lundi au  
vendredi à 16h35.\***

*\*sous réserve de changement,  
horaires jusqu'au 9 décembre 2023.*

- Saumur
- Montreuil-Bellay
- Brion-près-Thouet
- Thouars
- Bressuire
- Cerizay
- Pouzauges
- Chantonnay
- Bournezeau
- Fougeré
- La Chaize-le-Vicomte
- La Roche-sur-Yon

## + d'infos

### Site Aléop en TER :

[www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire](http://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire)

**Contact TER Pays de la Loire** (numéro vert –  
service et appel gratuits) :

**0 800 210 800**

du lundi au vendredi de 7h à 20h et  
le samedi de 8h à 13h (hors jours fériés).